



Votre déduction fiscale :

Tout don effectué ouvre droit à une déduction fiscale de **66%** du montant de votre don, dans la limite de **20% de votre revenu imposable. Ainsi**

un don au Kinnor de :	permet une déduction fiscale de :	et ne vous coûte que :
50 €	33 €	17 €
100 €	66 €	34 €
150 €	99 €	51 €
300 €	198 €	102 €

48 rue Davy
75017 PARIS
☎-Fax : 01 46 27 75 93

www.lekinnor.fr

N'hésitez donc pas, soyez généreux ! Rejoignez nos 1000 amis

Nous vous proposons deux formules pour nous adresser vos dons: le virement automatique sur notre compte dont vous trouverez ci-dessous le RIB, fiable et pratique ou le don ponctuel.

Nous attirons votre attention sur les avantages du virement automatique :

Pour vous,

- Il permet de mieux équilibrer votre budget générosité puisque votre don se trouve réparti tout au long de l'année.
- Il vous libère du souci d'avoir à vous rappeler que vous souhaitez faire un don.
- Il est souple et pratique, vous restez libre de l'interrompre à tout moment.
- En fin d'année, vous recevez votre reçu fiscal correspondant à vos versements de l'année.

Pour nous,

- Il nous permet d'avoir des ressources plus régulières et donc de mieux gérer les fonds de l'association.

⇒ Vous recevrez un reçu fiscal pour tout don à l'association **LE KINNOR**.

⇒ D'avance soyez remerciés pour votre générosité

Les données personnelles vous concernant sont réservées à l'usage exclusif de notre association et ne sont ni échangées ni cédées.

✂-----

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
ETABLISSEMENT 30066	GUICHET 10681	NUMERO DE COMPTE 00010295701	CLE RIB 22
CIC DOMICILIATION BANCAIRE CIC PARIS GUY-MOQUET – 6 rue de la Jonquière - 75017 PARIS		COORDONNEES DU TITULAIRE LE KINNOR - 48 rue DAVY - 75017 PARIS	

✂-----

BON DE SOUTIEN

A retourner à **LE KINNOR 48 rue Davy 75017 PARIS**

<input type="checkbox"/> Oui , je m'engage à soutenir régulièrement LE KINNOR . Je reste libre d'arrêter mon soutien à tout moment. Je précise ci-dessous le montant et l'échéance choisis et je demande à ma banque d'effectuer le virement automatique correspondant à l'ordre de LE KINNOR . <input type="checkbox"/> 15€ <input type="checkbox"/> 30€ <input type="checkbox"/> 50€ <input type="checkbox"/> Autre:€ Tous les : <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> 3 mois	<input type="checkbox"/> Je préfère faire un don ponctuel par chèque à l'ordre de LE KINNOR : <input type="checkbox"/> 50€ <input type="checkbox"/> 100€ <input type="checkbox"/> 150€ <input type="checkbox"/> 300€ <input type="checkbox"/> € Nom : Prénom : Adresse :
---	---

Le KINNOR est un organisme d'intérêt général habilité à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à réduction d'impôt conformément à l'article 200 (particuliers) et à l'article 238 bis (entreprises) du Code Général des Impôts